

## Fédération Sportive & Gymnique du Travail COMMISSION REGIONALE DE CYCLISME

## Publication de course

Titre de l'épreuve : Cyclo-cross d'ILLZACH

Date de l'épreuve : DIMANCHE 27 OCTOBRE 2013

 ${\bf Club\ organisateur: 110CYCLISME\text{-}ILLZACH}$ 

Coureurs admis : Licenciés FSGT et non licenciés, voir règlement en fin de publication.

Lieu des départs : ILLZACH – Espace Liberté, avenue des Rives de l'Ill (en face du cimetière)

Parking rue du Stade (complexe sportif Joseph Biechlin)

Horaires: Départ à13h45 pour les minimes, 20 mn de course et cadets, 30 mn (VTT autorisé)

Départ à 14h45 pour les juniors - séniors - vétérans - master, 45 mn de course

Remise des dossards : Salle de Tennis de table du complexe Joseph Biechlin

Remise des prix : 16h15 Salle de Tennis de table du complexe Joseph Biechlin

**Droits d'engagement** : Licenciés FSGT : 4,50€ par chèque

Non licenciés + FFC; 8,50€ par chèque (6,50€ pour les minimes)

Droits d'engagement sur place : Licenciés FSGT : 6,50€

Non licenciés + FFC; 8,50€ (6,50€ pour les minimes)

**Engagements: par courrier:** GUEZENNEC Yannick

9 rue de Lautenbach 68110 ILLZACH

Précisez lisiblement votre date de naissance et votre catégorie SVP!

**Date limite**: Jeudi 24 octobre 2013

Aucun engagement ne sera accepté par téléphone!

## Participation aux épreuves de cyclo-cross

Les épreuves sont ouvertes à tous licenciés FSGT, ainsi qu'aux non licenciés et aux licenciés d'autres fédérations sportives, à l'exception des seuls licenciés FFC totalisant plus de 200 points au classement national FFC établi en septembre 2013.

Les non licenciés FSGT devront présenter un certificat médical de moins de 1 an.

La licence FFC pourra se substituer à la présentation du dit certificat médical. Néanmoins en cas d'accident un certificat médical devra être joint à la déclaration d'accident.